

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **Fédération française de bowling et de sport de quilles**
représentée par son président, Monsieur Daniel GRANDIN
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78568353300042

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.

Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.



ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 92 580 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 59 710,4 €, le solde restant s'élève à 32 869,6 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 23 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 115 580 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 227 718 €.

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

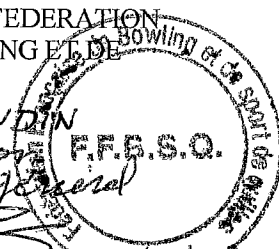
Fait à Paris le 13 NOV. 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE BOWLING ET DE
SPORT DE QUILLES

Daniel GRANDIN

par délégué
Le trésorier général

C. DELMAS



WISE LE 13/11/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2017 307808

LA DIRECTRICE DES SPORTS

Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

¹ -dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2015		2016		2017	
Assouplir la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
	Nombre de licences	23594	25000	22889	25000		25700
	Nombre d'ATP	158	500	173	500		500
	Nombre total de licences et d'ATP	23750	25500	23062	25500		26200
	Nombre et taux de licences féminines	5087 (21,58%)	5100 (19,92%)	4980 (19,14%)	5100 (19,92%)		5200 (20,23%)
	Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
	Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	0	0	0	0		0
	Préfinancer la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives						
	Solabilité financière	44,35	50,0 %	0	50,0 %		55,0 %
	Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives						
	Rang sportif de la France	0	5	5	15		10
	Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs						
	Taux de suivi médical complet - SFIN	%	96%	91,3%	96%		96%
	Taux de suivi médical complet - Espoirs	%	93,75%	93,75%	93%		95%
	Emplois d'avenir						
	Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	0		0
	Lettres de missions signées dans CTS-Web						
	Nombre et taux de lettres de missions signées	1 (25%)	1 (25%)	1 (25%)	1 (25%)		%

Objectifs partagés		2015		2016		2017	
Indicateur		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
	certification fédération ISO 140001 rapprochement des disciplines et services fédéraux						
	Développer la pratique sportive des jeunes						
	développer la pratique féminine, favoriser la représentation féminine dans l'encadrement technique et bénévole, ainsi que dans les fonctions électives						
	accroître la notoriété de la fédération						
	poursuivre l'effort de formation et augmenter le nombre de cadres fédéraux mise en place d'un CCP						
	Accompagner la structuration fédérale						
	Développer les actions sport santé et le suivi médical des SHN						
	Améliorer le suivi des sportifs						
	Améliorer le rang sportif de la F						
	Optimiser le fonctionnement du pôle F au CREPS de Toulouse						

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
certification fédération ISO 140001 rapprochement des disciplines et services fédéraux				
Action 1	6 000 €	4 000 €	4 000 €	2 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	6 000 €	4 000 €	4 000 €	2 000 €
Développer la pratique sportive des jeunes				
Action 1	10 000 €	6 000 €	6 000 €	4 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	10 000 €	6 000 €	6 000 €	4 000 €
développer la pratique féminine, favoriser la représentation féminine dans l'encadrement technique et bénévole, ainsi que dans les fonctions électives				
Action 1	5 000 €	3 500 €	3 500 €	1 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	5 000 €	3 500 €	3 500 €	1 500 €
Accompagner la structuration fédérale				
Action 1	24 000 €	16 000 €	14 000 €	10 000 €
Structuration fédérale	17 000 €	14 000 €	14 000 €	3 000 €
Action 2	17 000 €	14 000 €	14 000 €	3 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (CTS)			0 €	0 €
Action 3	7 000 €	2 000 €	0 €	0 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	7 000 €	2 000 €	0 €	7 000 €
accroître la notoriété de la fédération				
Action 1	26 000 €	7 000 €	6 000 €	20 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	26 000 €	7 000 €	6 000 €	20 000 €
Programmes d'échanges internationaux	24 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €
Améliorer le rang sportif de la F.				
Action 2	265 000 €	115 000 €	40 500 €	224 500 €
Aides personnalisées (AP)	265 000 €	115 000 €	40 500 €	224 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	25 000 €	23 000 €	23 000 €	2 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	240 000 €	90 000 €	17 500 €	222 500 €
Optimiser le fonctionnement du pôle F au CREPS de Toulouse				
Action 2	95 000 €	40 000 €	11 500 €	83 500 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	95 000 €	40 000 €	11 500 €	83 500 €
Améliorer le suivi des sportifs				
Action 2	25 500 €	6 000 €	5 000 €	20 500 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	10 500 €	5 000 €	5 000 €	5 500 €
Action 3	15 000 €	1 000 €	0 €	15 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	15 000 €	1 000 €	0 €	15 000 €
Développer les actions sport santé et le suivi médical des SHN				
Action 3	11 000 €	3 700 €	1 580 €	9 420 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	11 000 €	3 700 €	1 580 €	9 420 €
Promotion des APS comme facteur de santé	4 000 €	2 700 €	1 580 €	2 420 €
poursuivre l'effort de formation et augmenter le nombre de cadres fédéraux mise en place d'un COP				
Action 4	35 000 €	21 000 €	20 500 €	14 500 €
Formations fédérales	35 000 €	21 000 €	20 500 €	14 500 €
Professionnalisation de l'activité	35 000 €	21 000 €	20 500 €	14 500 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives				
Action 1	8 000 €	5 000 €	0 €	8 000 €
Programmes d'échanges internationaux	8 000 €	5 000 €	0 €	8 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs				
Action 3	5 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	5 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
TOTAL	515 500 €	250 200 €	115 580 €	399 920 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

23 000 €
92 580 €



RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire
FFBSQ

Domiciliation
SG EVRY ENTREPRISES (01579)
25 CRS BLAISE PASCAL
91000 EVRY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01579	00037266240	17

IBAN : FR76 3000 3015 7900 0372 6624 017
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire
FFBSQ

Domiciliation
SG EVRY ENTREPRISES (01579)
25 CRS BLAISE PASCAL
91000 EVRY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01579	00037266240	17

IBAN : FR76 3000 3015 7900 0372 6624 017
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire
FFBSQ

Domiciliation
SG EVRY ENTREPRISES (01579)
25 CRS BLAISE PASCAL
91000 EVRY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01579	00037266240	17

IBAN : FR76 3000 3015 7900 0372 6624 017
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

Titulaire
FFBSQ

Domiciliation
SG EVRY ENTREPRISES (01579)
25 CRS BLAISE PASCAL
91000 EVRY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01579	00037266240	17

IBAN : FR76 3000 3015 7900 0372 6624 017
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP